

@ 18 - PEIGNIN - 1404 2019 - 11 H32

Sujet: [INTERNET] MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

De : coralie.peignin@laposte.net

Date : Sun, 14 Apr 2019 11:32:13 +0200 (CEST)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR,

Actuellement membre du conseil municipal d'Arrenes, je vous fait par de la situation dans laquelle je me suis trouvée il y a quelques mois, lors d'une séance du conseil, le maire m'a ordonner de ne pas et ne plus assister aux séances municipales lorsque le sujet des éoliennes était à l'ordre du jour en présence ou non du commercial d'une société d'implantation d'éoliennes venant présenter son projet pour la commune, et moi étant fille d'un des propriétaires et sœur d'exploitant agricole concernés, sur les parcelles désignées pour la construction de ces machines.

Mes parents ayant été démarchés à leur domicile, avec insistance, pour signer une proposition de bail, se sont renseigné ailleurs sur les conditions d'installation et de démantèlement, et ont catégoriquement refusé, l'argent proposé ne résoud pas les contraintes de culture dans un parcellaire existant qui est petit. Il y avait une éolienne de prévue sur une parcelle d'1ha, alors que reste-t-il en surface agricole???

Le village se situe à 500 m de l'implantation prévue, donc nuisances sonore, visuelle, et autres, de plus l'entente entre les habitants des villages environnent en serait néfaste.

Dons je dis que de tels projets dans la campagne sont une catastrophe écologique, la rentabilité est pour les marchands d'éoliennes mais pas pour l'écologie proprement dite.

Alors je remercie ma famille de ne pas avoir accepter ce projet et vous demande de ne pas cautionner ces installations.

Je suis contre le saccage du paysage, des terres, de la faune et de la flore.

ALORS NON AUX ÉOLIENNES